

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE
DE DÉROGATION MINEURE
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 432 631
DU CADASTRE DU QUÉBEC,
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,
SOIT AU 4720 DE LA RUE VILLEMURE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 19 avril 2022 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 3,5 mètres à 3,2 mètres le total des marges latérales minimales du bâtiment principal et du garage privé attenant projeté; le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 19 avril 2022 à 16h30 :

Courriel : accueil-permis@drummondville.ca

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 1^{er} avril 2022.

ME MÉLANIE OUELLET
Greffière



40

#4730

#4720

#4710

#4700

#4690

rue Villemure

#4745

#4735

#4725

#4715

#4705

#4695

**4720,
rue Villemure**

Légende

-  Terrain visé
-  Lot

Orthophoto 2020
Échelle: 1:300